[Traduction]

Ce budget a été précédé de consultations intensives avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux. Je remercie les nombreux groupes et les milliers de Canadiens, dont les membres de la Chambre, qui m'ont fait profiter de leurs conseils au cours des cinq derniers mois, soit par écrit, soit lors des nombreux entretiens que j'ai eus d'un bout à l'autre du pays. Leurs suggestions et leurs recommandations ont toutes été prises en considération, et nombre d'entre elles ont été retenues. Je veux aussi exprimer ma gratitude aux ministres des Finances et aux trésoriers des provinces, que j'ai rencontrés en décembre et en mars pour examiner nos politiques économiques et fiscales et voir comment nous pourrions les concerter pour favoriser la relance.

LE PROGRAMME SPÉCIAL DE RELANCE

Le gouvernement présente ce soir un programme spécial de relance de 4.8 milliards de dollars visant à accélérer la reprise et à mettre le plus vite possible l'économie en état de créer les nouveaux emplois dont les Canadiens ont besoin.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Comme la plupart des Canadiens le savent maintenant, j'ai reçu hier dans mon bureau un groupe de photographes pour la traditionnelle séance prébudgétaire de photos. Sur mon bureau se trouvait un exemplaire du discours du budget proposé. Je l'ai feuilleté rapidement. Un caméraman placé derrière moi en a filmé à mon insu plusieurs pages. Il a pu ainsi obtenir certains renseignements sur le contenu du budget proposé. Cela était manifestement contraire à l'esprit de cette séance de photos, mais il reste que l'incident s'est produit.

Une fuite budgétaire consiste habituellement en une divulgation prématurée d'une mesure fiscale. Heureusement, ce n'est pas le cas ici. Cependant, il se peut que, pour certains, toute question ou tout fait lié au budget soit considéré comme ayant ce caractère. Pour dissiper tout doute, j'ai décidé de modifier la partie du budget qui, autrement, aurait été prématurément du domaine public.

J'ai décidé de porter le Programme spécial de relance à 4.8 milliards. Ce supplément de 200 millions sera ajouté aux Projets spéciaux de relance, sur lesquels je donnerai des précisions dans un instant. Cet argent sera mis de côté dans un fonds spécial afin de financer des activités analogues à ce qui est déjà envisagé pour les Projets spéciaux de relance.

Par suite de cette mesure, le déficit et les besoins financiers du gouvernement pour 1983-1984, 1984-1985 et 1985-1986 seront accrus de 100 millions, 50 millions et 50 millions de dollars respectivement. D'autres corrections doivent être apportées en conséquence aux documents imprimés qui ont été distribués ce soir. Cela entraînera sans doute une certaine confusion, puisque les documents imprimés et diffusés dans tout le pays et à la Chambre ne sont plus exacts. Je tiens à m'en excuser.

Tout cela, finalement, ne manque pas d'ironie. Au cours de la semaine dernière, je me suis interrogé et j'ai discuté avec mes conseillers sur la nature précise des mesures. Je craignais en fait de ne pas fournir à l'économie, par sens des responsabilités financières, une stimulation suffisante pour assurer la

Le budget-M. Lalonde

reprise et relancer l'emploi. C'est manifestement une question de jugement très délicate, à laquelle il n'existe pas de réponse absolument correcte. Quoi qu'il en soit, les évènements intervenus depuis 24 heures m'ont conduit à faire ce que mon instinct me commandait depuis le début. Si je pèche dans ce budget, je préfère que ce soit dans le sens d'un accroissement de l'emploi.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Ce programme national d'investissement renforcera la structure de l'économie canadienne et son potentiel de croissance. Son principe fondamental est d'entreprendre dès maintenant, au début de la reprise, des investissements qu'il faudrait réaliser de toute façon au cours des années 80. Ce programme soutient également les investissements privés et publics, mais toutes les initiatives visent en fin de compte à renforcer la situation financière, les perspectives de croissance et le potentiel de création d'emplois du secteur privé. Plus de la moitié des dépenses et des encouragements fiscaux prévus seront mis en œuvre cette année et l'an prochain, afin de donner à l'économie le coup de fouet dont elle a besoin.

La grande préoccupation du gouvernement est de veiller à ce que le Canada dispose de l'équipement, des installations productives, des connaissances et des compétences dont il aura besoin pour faire face à la concurrence qu'engendrera la reprise internationale. Le Programme spécial de relance fournira aussi immédiatement de nouvelles possibilités d'emploi et d'activité aux Canadiens, non pas seulement aux résidants des localités où les projets seront exécutés, mais aussi aux travailleurs et aux fournisseurs de tous les secteurs et de toutes les régions du pays.

• (2020)

Mes collègues du cabinet fourniront d'ici peu des renseignements détaillés sur les projets qui seront lancés immédiatement dans leurs domaines de responsabilité. Je voudrais cependant résumer ce soir les grandes lignes des deux principaux éléments du programme, soit les Projets spéciaux de relance et les encouragements spéciaux pour la relance des investissements privés.

LES PROJETS SPÉCIAUX DE RELANCE

Le gouvernement du Canada affecte 2.4 milliards à des Projets spéciaux de relance, choisis et conçus dans le but de mettre en place, de développer ou d'améliorer des installations publiques qui soutiendront directement l'expansion du secteur privé et l'amélioration constante de notre activité économique.

Plus d'une centaine de projets ont été choisis. Leur planification est déjà avancée. Tous seront mis en route dans les six mois. Les travaux commenceront dans la plupart des cas dès le printemps ou au début de l'été. Dans tous les coins du pays, des Canadiens travailleront sur les chantiers des Projets spéciaux de relance. La terre remuera, le béton coulera, l'acier se soudera dès les prochains mois pour réaliser ces projets. Les entreprises canadiennes recevront des commandes pour la vaste gamme de biens et de services nécessaires à la mise en œuvre de ces projets: matériaux de construction, services de génie, avions et navires, appareils électroniques ou équipements de laboratoire, pour ne donner que ces exemples.